

Projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et réfection de Gentilly-2

Dossier : 6212-02-005

Compte rendu de la période d'information et de consultation publiques du 14 septembre au 29 octobre 2004

La période d'information et de consultation publiques concernant le *Projet de modification des installations de stockage des déchets radioactifs et réfection de Gentilly-2 par Hydro-Québec* a pris fin le 29 octobre 2004. Conformément au mandat qui lui a été confié le 8 septembre 2004 et en vertu des articles 11 et 12 du *Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement*, le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) a mis à la disposition du public pendant 45 jours, soit du 14 septembre au 29 octobre 2004, le dossier complet de la demande du certificat d'autorisation relative au projet.

Le projet

Justification et description

Hydro-Québec propose de construire une installation de gestion des déchets radioactifs solides et d'augmenter la capacité de l'aire de stockage à sec du combustible irradié sur le site de la centrale nucléaire de Gentilly-2. Cette installation stockerait les déchets radioactifs solides provenant de la réfection envisagée de la centrale nucléaire et de son exploitation jusqu'en 2035.

L'installation de gestion des déchets radioactifs solides contiendrait divers types de modules de stockage, en fonction de la nature et du niveau d'activité radiologique des déchets à entreposer. Le promoteur anticipe de construire les installations en quatre phases entre 2005 et 2042, au coût de 70,1 millions de dollars.

Hydro-Québec augmenterait également la capacité de l'aire de stockage à sec du combustible irradié afin de répondre aux besoins de stockage du combustible irradié qui serait produit par l'exploitation de la centrale jusqu'en 2035. Cet aspect du projet consisterait en l'ajout de quatre modules CANSTOR, construits entre 2028 et 2042, dont les coûts de construction sont évalués à 16 millions de dollars par le promoteur.

(Extrait du communiqué émis le 14 septembre 2004)

Les préoccupations soulevées

Les préoccupations recueillies lors de la période d'information et de consultation publiques proviennent d'informations colligées lors de conversations téléphoniques ou à la lecture de correspondances ou de messages électroniques adressés au BAPE et des registres déposés dans les centres de consultation.

Les préoccupations des citoyens transmises au BAPE ont eu trait à la portée du projet, aux particularités des installations de stockage, à la justification de la poursuite de l'exploitation de la centrale jusqu'en 2035 et à la nature des déchets découlant de la réfection et de l'exploitation de la centrale.

Les activités d'information et de communication

Les centres de consultation

Tous les documents sur le projet ont été déposés dans les centres de documentation du BAPE ainsi que dans les centres de consultation suivants :

Centre	Adresse
Bibliothèque de Bécancour	1295, avenue Nicolas-Perrot, Bécancour
Bibliothèque Gatien-Lapointe	1425, place de l'Hôtel-de-Ville, Trois-Rivières
Municipalité de Champlain	819, rue Notre-Dame, Champlain

La parution des avis publics par le promoteur

Date	Quotidien	Hebdo régional
16 septembre 2004	Le Soleil	
16 septembre 2004	La Presse	
16 septembre 2004	Le Nouvelliste	
16 septembre 2004	Le Devoir	
18 septembre 2004		Hebdo Journal
18 septembre 2004		Hebdo Mékinac
19 septembre 2004		Courrier Sud
7 octobre 2004	Le Soleil	
7 octobre 2004	La Presse	
7 octobre 2004	Le Nouvelliste	
7 octobre 2004	Le Devoir	
9 octobre 2004		Hebdo Journal
9 octobre 2004		Hebdo Mékinac
10 octobre 2004		Courrier Sud

Le site Internet

Tous les documents reçus, dont l'étude d'impact et son résumé, ont été déposés dans le site Internet du BAPE.

Les communiqués de presse diffusés par le BAPE

Date	Nombre d'envois		Diffusion dans Internet
	Médias	Groupes, municipalités ou citoyens	
14 septembre 2004 Annonce du début de la période d'information et de consultation publiques	Tout le Québec et hebdomas régionaux de la Mauricie et du Centre-du-Québec	349	Site du BAPE Site de la ville de Bécancour

Les relations de presse

Le responsable du dossier a eu des échanges avec des journalistes de la presse écrite et électronique. Ces échanges avaient pour but de préciser à la fois le rôle du BAPE et l'étape à laquelle se trouvait le projet.

La revue de presse

La période d'information et de consultation publiques a fait l'objet d'une couverture des quotidiens *La Presse*, *Le Soleil*, et *Le Nouvelliste* ainsi que par bon nombre de médias électroniques. Une revue de presse a été constituée et est incluse au dossier.

Québec, le 4 novembre 2004

Jean-Sébastien Fillion, conseiller en communication, chargé du dossier